



vol dans un magasin de vetements

Par **miadellas**, le **05/10/2019** à **09:24**

Bonjour,rnrnHier après midi j'ai volé dans un premier magasin de vêtements où j'ai mis les articles dans mon sac. Arrivée dans un autre magasin, j'ai revolé deux vêtements dont j'ai coupé les antivols et je les ai planqués dans la cabine. Cependant, comme je n'avais pas assez de place dans mon sac, j'ai dû laisser les deux articles que j'avais volés précédemment qui venaient d'une autre boutique que dans celle où j'étais actuellement. La vendeuse a trouvé ça suspect et m'a demandé de vider mon sac, elle a vu les deux vêtements que je venais de voler. Sous la panique, j'ai inventé une excuse en disant que c'était à une amie, qu'elle me les avait donnés. Elle ne m'a pas cru rétorquant qu'il y avait des trous et que ce n'était pas un hasard. Elle m'a donc demandé si ma copine avait un compte client dans le magasin, j'ai répondu non, et elle m'a quand même obligé de donner le nom de mon amie, je l'ai donné et sous la panique j'ai donné le vrai sauf qu'après elle m'a demandé le mien et là j'ai falsifié mon identité. Elle a donc appelé la responsable de l'autre magasin pour m'accuser puis a appelé la police. Je ne me sentais vraiment pas bien, j'ai rendu les deux articles à la vendeuse et lui ai demandé de m'accompagner dehors pour aller prendre l'air car j'étais anxieuse. Dans un élan de folie, je me suis enfuie en courant, sans aucun article sur moi, il n'y avait pas de caméra dans le magasin mais une des vendeuses m'avait prise en photo malgré mon refus. Pensez vous que la police risque d'envoyer une lettre ou de convoquer mon amie car j'ai très peur pour elle, je ne le voulais pas, c'était sous le coup de la panique et aussi pensez vous qu'ils pourraient me retrouver grâce aux caméras et à la photo ?rnrnMerci vraiment de me répondre je me fais beaucoup de soucis depuis hier, je ne suis vraiment pas fière de ce que j'ai fait.rnrnPS : une fois m'être enfuie du magasin et m'être cachée dans la ville une voiture de police n'arrêtait pas de tourner dans la ville.

Par **Tisuisse**, le **05/10/2019** à **11:26**

Bonjour,

Là, c'est certain, votre amie va être convoquée et la photo où vous êtes, lui sera montrée. La police enregistrera sa déposition.

Je ne suis pas très persuadé qu'il n'existe pas de caméra dans ce magasin, celles-ci sont bien camouflées. Par contre, il y a certainement des caméra devant les magasins et sur la voie publique. Vous risquez 3 plaintes contre-vous : 1 pour chaque magasin où vous avez volé, 1 par votre amie pour accusations mensongères. Vous avez raison d'être mal parce que, en effet, votre situation est mal engagée et les juges du Tribunal Correctionnel ne seront pas attendris par votre excuse d'état de panique.